

De nombreux interprètes afghans n'ont pu trouver refuge au Canada

LA PRESSE CANADIENNE

Deux Afghans sur trois qui ont cherché à trouver refuge au Canada après avoir risqué leur vie en travaillant pour les Forces canadiennes à Kandahar se sont vus refuser l'entrée au pays. De ce nombre, plusieurs ont travaillé aux côtés de soldats canadiens durant les moments les plus sanglants des combats.

Un programme de mesures spéciales a été annoncé en grande pompe à l'automne de 2009 par le ministre de

l'Immigration, Jason Kenney. Le Canada imitait ainsi les pays de l'OTAN qui avaient déjà mis en place des mesures similaires.

Pour participer à ce programme, qui prend fin aujourd'hui, les demandeurs devaient démontrer qu'ils couraient un risque extraordinaire à cause de leur travail pour le compte du Canada. Peu n'y sont pas arrivés. Car travailler à titre d'interprète pour les forces de l'OTAN dans le sud de l'Afghanistan faisait automatiquement d'eux des

cibles pour les talibans. Comme les interprètes se déplaçaient avec les militaires et les diplomates, au moins six d'entre eux ont été tués par les explosions qui ont aussi coûté la vie à 161 Canadiens.

Mais en plus de démontrer qu'ils couraient un danger en restant en Afghanistan, les interprètes devaient avoir travaillé pour le Canada pendant 12 mois consécutifs entre octobre 2007 et juillet 2011. Or, des centaines d'interprètes ont commencé à travailler pour le Canada dès 2006, lorsque les

troupes canadiennes sont arrivées à Kandahar.

C'est le cas notamment de Muhibollah Karegar, aujourd'hui âgé de 32 ans, qui a quitté son emploi d'interprète pour le Canada en 2008, après qu'un de ses collègues eut été assassiné devant sa maison.

Son application pour venir vivre au Canada a été refusée. M. Karegar avait travaillé pour le Canada pendant plus de 12 mois consécutifs, mais pas pendant la période prévue par le programme.

Une porte-parole de Citoyenneté et Immigration Canada a indiqué par courriel que le programme devait avoir une date de début et que «logistiquement, octobre 2007 apparaissait comme étant le point de référence le plus approprié».